Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit :	Glutolin L - Liant (Glutolin L - Farben-Leim)		
Numéro du produit :	0627	**Version (Révision) :**	1.3.0 (1.2.0)
Date d'exécution :	14.06.2016	**Date d´édition :**	14.06.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Glutolin L - Liant
(Glutolin L - Farben-Leim) (0627)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité

Secteur d'utilisation

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Glutolin Renovierungsprodukte GmbH // decotric Schweiz AG

Rue : Im Schedetal 1 // Lettenstraße 7/PF

Code postal/Lieu : D - 34346 Hann. Münden // CH - 6343 Rotkreuz

Téléphone : +49 (0)5541 7003-02

Telefax : +49 (0)5541 7003-50 // +41 (0)41 7980500

Contact pour informations :

E-mail (personne compétente) : sds@glutolin.de
Site web : www.glutolin.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 (0)5541 7003-41/-64
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

Notrufnummer / En cas d`urgence:
Schweiz. Toxikologisches Zentrum:
CH-9030 Zürich Tel. +41 44 251 51 51
Nationale Notfallnummer 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Composée de: Méthylcellulose

Composants dangereux

Aucune

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

En cas d'ingestion
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyen d'extinction approprié
Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Extincteur à sec Eau en aérosol

Moyens d'extinction inappropriés
Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Produits de combustion dangereux
aucunes mesures particulières ne sont exigées.

5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de protection en cas d´incendie
ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Eviter la formation de poussière. Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Pour la rétention
Recueillir mécaniquement. Protéger contre l´humidité et l´eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques
Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Mesures de protection
Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l´ecart des aliments, boissons et fourrages.

Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit: sujet àun coup de poussière Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Demandes d'aires de stockage et de récipients
Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun
Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d´un matériau identique à celui d´origine. Informationes supplémentaires voir l´etiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d´emploi sur l´emballage en fût métallique.

Ne pas stocker à des températures de moins de : Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Protection de la peau

Protection des mains

Lors de contact fréquents avec les mains : Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. enlever les vêtement souillés, imprégnés

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : solide: Poudre

Couleur : blanc

Odeur

sans odour

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :	(1013 hPa)		aucune/aucun		
Point d'ébullition:	(1013 hPa)		aucune/aucun		
Point éclair :			aucune/aucun		Brookfield
Température d'ignition :		=>	360	°C	
Densité :	(20 °C)		Aucune donnée disponible		
Densité apparente :		env.	350	kg/m^3	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		soluble		
pH :	(20 °C / 10 g/l)		6 - 7		
Temps d'écoulement :	(20 °C)		non applicable		DIN gobelet 4 mm

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique
La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter
Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles
néant, à l´utilisation appropriée

10.6 Produits de décomposition dangereux
Dioxyde de carbone.

10.7 Indications diverses
Danger d'explosion des poussières.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Effets aigus
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange. Aucune donnée disponible

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Effet irritant et caustique
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Sensibilisation
Le produit contient comme protection contre des micro-organismes (Ex. moisissures) des quantités faibles d'agents conservateurs (isothiazolinone) pendant le stockage. Ceci peut provoquer des réactions allergiques, voyez le chapitre 2.

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Cancerogénité

Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Danger par aspiration
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.4 Autres effets néfastes
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.5 Informations complémentaires
Si l´on tient compte des consignes d´hygiène du travail, aucun effet nocif n´est à craindre ce produit s´il est manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration

lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Eliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Ou déposer avec des ordures ménagères après durcissement.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

État de livraison:
08 04 10
Etat de traitement:
08 04 14
---
ou
17 09 04

Désignation des déchets

État de livraison:
déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
Etat de traitement:
boues aqueuses contenant des colles et mastics autres que celles visées à la rubrique 08 04 13
---
ou
déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Code des déchets conditionnement

15 01 01
ou
15 01 05

Désignation des déchets

emballages en papier/carton
ou
emballages composites

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Directive DecoPaint (2004/42/CE):
- N'est pas soumis à cette directive.

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement
Aucune

16.2 Abréviations et acronymes
Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données
Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)
Aucune

16.6 Indications de stage professionnel
Aucune

16.7 Informations complémentaires
Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.